



## Recherche de bonnes pratiques dans l'ensemble des institutions de l'UE pour la promotion de la dignité sur le lieu de travail

Affaire ouverte

**Affaire** SI/2/2018/AMF - **Ouvert le** 24/04/2018 - **Décision le** 17/12/2018 - **Institutions concernées** Parlement européen | Commission européenne | Cour de justice de l'Union européenne | Cour des comptes européenne | Contrôleur européen de la protection des données | Banque centrale européenne | Banque européenne d'investissement | Comité économique et social européen | Comité européen des régions | Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail | Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes | Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne | Centre européen pour le développement de la formation professionnelle | Agence européenne des produits chimiques | Agence européenne pour l'environnement | Autorité européenne de sécurité des aliments | Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail | Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes | Agence européenne des médicaments | Observatoire européen des drogues et des toxicomanies | Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle | Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs | Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs | Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale | Conseil européen | Service européen pour l'action extérieure |

Recherche de bonnes pratiques dans l'ensemble des institutions de l'UE pour la promotion de la dignité sur le lieu de travail.